

ECOLE ELEMENTAIRE ROBERT DOISNEAU / AIXE SUR VIENNE

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 8 mars 2018

Présents :

-M. MONTIBUS, 1^{er} adjoint au maire, et Mme CLAVEAU, adjointe au maire

-les représentants des parents d'élèves élus : Mme BESSE, M FEYSSAT, M ROCHE, Mme BOISSOU, Mme DEGEORGES, Mme GRIVOT, M. PORTMANN , Mme THONNELIER, M. DELTREUIL, Mme CHAPELLE, Mme BONNAIRE et Mme JEAN-CALIXTE.

-les enseignants de l'école (ou leur remplaçant au moment de la réunion) : Mme KERMENE, Mme PARTIMBENE, M. FOURNIER, M. SOULA, Mme VERNAUDON, M STORTZ, M. DUQUEROIX, M. REBELLAC, Mme EBURDERIE, Mme DUTAILLY, Mme NIVET, M. VUILLERME, M. CHAMINANT

-un DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : M. BILLY (à partir de 20h)

Absents excusés : M. Hugon (IEN), M. Arnaud (maire de la commune), Mme Besse (enseignante), Mme Pagnon (psychologue scolaire, membre du RASED), Mme Cocagne (représentante titulaire des parents d'élèves)

Secrétaire du conseil d'école : Mme Dutailly (assistée de M. Rébellac)

début du conseil 18h40

1/ Organisation de la semaine scolaire rentrée 2018

*retour rapide sur le précédent CE

Madame Claveau explique que le Conseil Municipal s'est exprimé en faveur d'un retour à 4 jours car les TAP sont un dispositif très difficile à mettre en œuvre pour la municipalité, aussi bien en terme humain qu'en matière de logistique. Elle rappelle d'autre part que le Pôle Jeunesse est une structure émanant de la Communauté de Communes, qu'il se calera sur l'orientation de la majorité des communes et qu'à ce jour 6 des 9 communes ont choisi le retour à 4 jours.

Les représentants des parents d'élèves font part des interrogations quant à l'organisation qui sera mise en place, notamment le mercredi.

*résultats du questionnaire « rythmes scolaires » organisé par les RPE

193 retours : 116 pour 4 jours (soit environ 60 %), 71 pour 4,5 jours (soit environ 37 %) et 6 nuls (soit environ 3 %)

*Vote à bulletin secret pour l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018 :

Nombre de votants : 26

Résultats : 18 voix pour 4 jours soit environ 70 %

7 voix pour 4,5 jours (cadre général) soit environ 27 %

1 voix pour 4,5 jours (cadre dérogatoire) soit environ 3 %

Le conseil d'école se prononce donc majoritairement en faveur de la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018. Les services administratifs de l'Education Nationale seront avertis de la décision commune des conseils d'école et du conseil municipal pour une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

Questions des enseignants à la municipalité :

L'arrêt des TAP pourra-t-il ouvrir d'autres créneaux horaires pour la fréquentation du gymnase, particulièrement l'après midi ?

Questions des représentants de parents à la municipalité :

L'arrêt des TAP permettra-t-il à Syka (professeur de musique), d'intervenir à nouveau auprès des élèves durant le temps scolaire ?

Qu'en sera-t-il de la garderie ? Le paiement du service de garderie ayant été associé au coût des TAP, peut-on espérer un retour à sa gratuité de ce service ?

Les représentants de la municipalité prennent note de ces interrogations.

Pour le gymnase, cela sera possible ; une nouvelle organisation des créneaux sera mise en place en

concertation avec les écoles de la commune qui utilisent cet espace.

Pour l'école de musique, cela s'est effectivement fait par le passé et c'est une idée à approfondir.

Pour le retour à la gratuité de la garderie, Mme Claveau reconnaît que la question est légitime mais exprime que de nouvelles contraintes budgétaires guident également la réflexion du Conseil Municipal. Elle fera remonter la question.

Concernant les horaires, M. Chaminant indique que l'équipe pédagogique est favorable à une organisation de 3h30 de cours le matin et 2h30 l'après-midi, avec une pause méridienne ne dépassant pas 2h.

Le principe de décaler les sorties des écoles maternelle et élémentaire reste à l'ordre du jour.

Les directeurs d'école travailleront prochainement avec les élus sur ce point.

2/ PPMS et exercices de sécurité

*L'incident de chantier du 25 janvier a entraîné la mise en application « partielle » du PPMS en concertation avec les services d'ordre et de sécurité ainsi que la Commune.

Monsieur Chaminant évoque les réactions qui ont suivi cet incident sur les réseaux sociaux et soulignent leur caractère peu opportun.

*Un exercice PPMS « risques naturels/technologiques », qui était déjà planifié, s'est déroulé le 30 janvier 2018. Il prévoyait notamment un regroupement et un confinement dans le restaurant scolaire dans lequel se trouvent notamment les malles d'urgences contenant le nécessaire pour ces situations. M. Chaminant regrette malheureusement la disparition de certains éléments (lampe torche par 2 fois). Bon déroulement global de l'exercice, la difficulté principale restant la bonne réception du signal d'alerte (corne de brume) au regard de la taille de l'établissement.

*Un 2ème exercice incendie aura lieu au cours de cette période et un 2ème exercice « attentat/intrusion » aura lieu en mai.

3/ Projets pédagogiques

Une liste non-exhaustive de projets a déjà été présentée par chaque enseignant en début d'année scolaire. Il s'agit simplement d'apporter quelques compléments d'informations :

*au niveau des classes :

-CE1 : Projet Classe de découverte pour les deux classes de CE1, du 04 au 08 juin 2018. Les enseignants concernés remercient la municipalité et l'Amicale des Bout'en'train pour leurs aides financières au financement de ce voyage.

-CM2 : projet scientifiques Ecoloustics centré sur la transition énergétique (*remerciements mairie + B. Nouhaut + A-S Le Tullier pour l'exposition dont ont profité plusieurs classe du CE2 au CM2*) + Permis Internet CM2 (remerciements mairie + animateurs EPN)

-CP : projet APER (attestation de première éducation à la route)

Ce projet APER, qui contribue à une éducation et une sensibilisation à la sécurité routière sous la forme de plusieurs ateliers, sera organisé à Aix sur Vienne le jeudi 17 mai. Il implique la participation de nombreux acteurs et partenaires (municipalité, gendarmerie, MAIF, MAE, Prévention routière, l'USEP, l'ADATEEP...) sous la coordination des services de la DSDEN et en premier lieu des Conseillers Pédagogiques EPS.

Malheureusement, la participation d'une seule classe de CP est envisagée, comme « classe guide », ce qui pose la difficulté du nécessaire choix de cette classe.

C'est un projet dans lequel s'investit beaucoup la mairie d'Aix sur Vienne.

L'équipe propose de faire évoluer le dispositif afin que chaque élève d'une tranche d'âge (les CP par exemple) puisse y participer pleinement, au nom de la cohérence et de la continuité pédagogique.

*au niveau de l'école :

-projet d'école 2018/2022

L'élaboration du nouveau projet d'école va démarrer, les documents viennent de parvenir dans les écoles.

Les axes académiques retenus sont :

*favoriser l'accessibilité de tous les élèves aux compétences de fin de cycle

*fluidité des parcours et qualité de la vie scolaire

*les parcours éducatifs

Le projet finalisé sera présenté et adopté à l'occasion du 3ème conseil d'école.

-mise en place d'un nouveau blog sur la vie de l'école et des classes

<http://blogsenclasse.fr/87-aixe-sur-vienne-ecole-doisneau/>

-le conseil d'élèves regroupant des délégués de chaque classe

Un 1^{er} conseil s'est tenu le 11 décembre au cours duquel les principaux points de discussion ont été le comportement des élèves, les déchets dans la cour et les jeux de cour.

Un deuxième aura lieu le 26 mars.

- Conseil Ecole/Collège

En général, il y a deux réunions de ce conseil au cours duquel participent des enseignants de cycle 3 et des professeurs de 6^{ème} ainsi que des membres de l'administration du 1^{er} degré et du 2nd degré.

Le 1^{er} CEC s'est tenu le 23/11/18 : bilan de rentrée des élèves de 6ème, actions de liaisons en cours ou envisagées, élaboration du programme d'actions 2017-2018

Une nouvelle réunion devrait avoir lieu en juin.

-Projet Académique Natation

Le savoir-nager est une priorité nationale inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.

Dans ce cadre, un projet académique natation, impulsé par M. le Recteur et ayant pour but de structurer et organiser différemment cet enseignement, a été expérimenté sur le bassin d'Aix sur Vienne durant les mois de novembre et décembre avant généralisation au niveau académique. Sept enseignants de l'école y ont participé.

Il y a eu un bilan de l'expérimentation en janvier.

Une synthèse réalisée par l'équipe de circonscription est prévue avec l'équipe enseignante, notamment dans la perspective de l'année scolaire 2018/2019 ; elle doit permettre de présenter le projet à l'ensemble de l'équipe, de répondre aux questions encore en suspens à l'issue de la réunion de concertation de janvier et de réfléchir à l'organisation des séances de piscine à la rentrée 2018.

Ce projet suscite de nombreuses interrogations de la part des représentants de parents d'élèves concernant les objectifs de ce projet, l'éventualité d'une remise en cause d'un enseignement qui fonctionne bien et porte ses fruits en permettant aux écoliers d'Aix sur Vienne d'avoir un bon niveau de natation tout au long de leur scolarité dans le secondaire, et sur la fréquentation même du bassin d'Aix sur Vienne.

M. Billy, DDEN, intervient en sa qualité de MNS. Tout en reconnaissant quelques points intéressants sur le fond du projet (situations proposées et documents supports), il reconnaît que ce projet pose question sur sa mise en œuvre (par exemple, séances au cours desquelles le temps passé dans l'eau est très court) et ses finalités alors même que tout le monde semble satisfait du fonctionnement actuel. Les MNS ont plaisir à prendre en charge des groupes-classes tout en sachant que les enseignants sont là pour les assister lorsque des enfants ont plus de difficultés.

M. Chaminant apportera des précisions sur les modalités de mise en œuvre de ce dispositif au prochain conseil d'école.

4/ Bilan financier de la coopérative scolaire

Solde à ce jour : 5258,92 euros (+ encaissements à venir de la participation des parents pour la classe de découverte)

Dernières rentrées d'argent : 1717 euros (photos)

841 euros (participation volontaire des familles)

297 euros (tombola de la FOL)

36 euros (dons)

5/ Fête des écoles

Date retenue : vendredi 22 juin (avec report possible au vendredi 29/06)

Les préparatifs sont en cours. Le courrier officiel de demande d'organisation et d'utilisation des locaux et du matériel municipal est en cours de rédaction.

Il y aura une réunion préparatoire en mai ; nous comptons sur la mobilisation et l'aide de nombreux parents.

6/ Temps d'activités périscolaires

Madame Claveau mentionne le bon fonctionnement du dispositif et répond positivement à une question des représentants de parents d'élèves au sujet de la tenue encore cette année d'une fête des TAP en fin d'année scolaire (même jour que la fête des écoles).

7/ Préparation de la rentrée scolaire 2018

*effectifs prévisionnels

La remontée « mécanique » des effectifs dans l'application de direction (arrivée des élèves de GS / départ des CM2) donnait, en novembre 2017, un total prévisionnel de 293 élèves pour la rentrée 2018.

En tenant compte de nouveaux éléments, ce nombre a été réactualisé à 298 élèves, soit une moyenne de 24,8 élèves par classe.

Ce sont des prévisions plutôt stables par rapport aux deux années précédentes.

L'école n'est pas concernée par une fermeture de classe pour la prochaine rentrée, mais, au regard des contextes à la fois local et national, nous demeurons vigilants.

*budget

Nous avons communiqué à la municipalité nos souhaits en matière de budget investissement et fonctionnement, en prenant notamment appui sur des remarques et conclusions du DUERP (dispositif unique d'évaluation des risques professionnels) et au regard de l'inflation.

Nous avons notamment particulièrement motivé les points suivants : budget fournitures, budget « papier », budget équipement informatique.

Pour la partie « fournitures », l'école fournit la quasi-totalité du nécessaire aux élèves et il faut bien constater que les prix augmentent d'où une demande à la hausse pour ce poste budgétaire.

Pour la partie « papier », la dotation 2017 a été complètement utilisée, en plus de l'épuisement des stocks des années précédentes. L'absence de manuels scolaires « nouveaux programmes » ainsi que le quotidien d'un établissement de près de 300 élèves impliquent une dotation supplémentaire, tout en ayant à l'esprit le principe d'une consommation responsable.

Concernant l'informatique, des contraintes techniques (systèmes d'exploitation vétustes) amènent à repenser les équipements de la salle informatique en concertation avec la municipalité.

Notre réflexion s'oriente vers une classe mobile composée de 15 PC (notebook) permettant une connexion internet en wifi. Nous souhaitons également conserver un espace dédié permettant un usage efficace de l'informatique et d'Internet, tout en s'accordant une certaine souplesse via une classe mobile.

L'avis du Pôle Ressource Informatique a été sollicité. Des solutions de financement existent (via le DETR notamment, « dotation d'équipements des territoires ruraux »), M. Chaminant se rapprochera de la municipalité pour étudier cela.

8/ Questions diverses

* vêtements laissés à l'école durant l'année scolaire 2016/2017

De nombreux vêtements laissés l'année dernière à l'école n'ont pas été repris à ce jour, malgré la possibilité donnée aux familles (notamment en début d'année scolaire lors des réunions de rentrée).

Monsieur Chaminant obtient l'accord du Conseil d'Ecole pour faire don de ces vêtements à des associations caritatives.

* service civique

M. Chaminant explique que le recrutement d'un personnel Service Civique, pourtant bien engagé, n'a finalement pas pu aboutir.

Les représentants de parents d'élèves mentionnent leur intention d'adresser un courrier à M. Hugon, Inspecteur de l'Education Nationale, à ce sujet.

* ballons de basket

L'école remercie l'Amicale Laïque de Condat sur Vienne pour le don de ballons de basket.

Fin de la séance 20h20

Fait à Aix sur Vienne, le 13/03/2018

M. CHAMINANT

Directeur de l'école

Président du conseil d'école

Mme DUTAILLY

Enseignante

Secrétaire de séance